

## FARÉBERSVILLER

## Unité Birlik souffle ses cinq bougies



Unité Birlik souhaite œuvrer dans les domaines sociaux, sportifs, culturels et éducatifs. Photo RL

Fondée en 2009 à Farébersviller, l'association Unité Birlik a pour but d'œuvrer dans les domaines sociaux, sportifs, culturels et éducatifs. Elle vise à s'inscrire dans le paysage local et pense avoir atteint cet objectif.

L'association a tenu son assemblée générale en présence de Mme Nuran Perlinki, adjointe à la jeunesse et à la citoyenneté ainsi que M. Salvatore Anello, adjoint à la culture.

Le président d'Unité Birlik, Fatih Er, a présenté les activités réalisées depuis sa prise de fonction. À savoir : trois activités hebdomadaires avec du futsal tous les mardis soirs et de l'aide aux devoirs les lundis et jeudis soirs à travers le

projet grand frère, grande sœur ; ainsi que neuf manifestations ponctuelles (soit 60 activités en cinq ans d'existence).

Les finances sont saines. Le montant de la cotisation a été maintenu à 30 € par an et par foyer. Pour le restant de l'année 2014, les projets sont : le 15 juin, paintball (réservé aux collégiens participant aux aides aux devoirs) ; le 22 juin, tournoi de foot ; le 19 juillet, repas du partage (repas offert à l'occasion du mois de ramadan) ; et le 21 décembre, tournoi de futsal.

« Étant président d'Unité Birlik depuis un an, je pense que le bilan de l'année écoulée est plus que positif si on tient compte des événements organi-

sés », constate avec satisfaction Fatih Er. « Les échos sont positifs et, je tiens pleinement à partager cette reconnaissance avec mon comité. Je souhaite les féliciter à travers leur engagement et leur persévérance. »

Unité Birlik organise son 10e tournoi de foot le dimanche 22 juin. Toute personne âgée de plus de 12 ans peut y participer.

Pour cela, il faut constituer une équipe de sept joueurs, avec au maximum trois remplaçants et s'inscrire au 06 29 55 93 86.

Une participation de 50 € par équipe est demandée. Une boisson et un sandwich sont offerts par joueur. Les inscriptions ont commencé.

## CAPPEL

## Les prix du bois flambent

Lors de la vente annuelle de l'Office national des Forêts, les grumes venues de Cappel ont à nouveau séduire les acheteurs. Les prix ont atteint des sommets.

La vente annuelle de l'Office national des Forêts à Velaine-en-Haye proposait au catalogue des lots mosellans de chêne et de hêtre. Comme l'an passé, les grumes venues de Cappel ont à nouveau séduire les acheteurs.

Les conditions météorologiques et le manque de bois débardé ont entraîné une hausse spectaculaire des cours pour toutes les qualités.

Le haut de gamme, le merain, servant notamment à la fabrication des tonneaux pour le vin, s'arrache littéralement. Mais scieries et négociants se livrent également une bataille féroce sur les qualités secondaires.

Des prix allant de 125 € à 495 € le m<sup>3</sup>

Grâce à la bonne réactivité des entreprises sous-traitantes, un budget communal accordé au forestier tôt en saison et un classement rigoureux et reconnu par les acheteurs, effectué par l'agent forestier Christian Frache, les grumes de

Cappel ont été vendues débardées à des prix élevés.

Le chêne de qualité B pour le merain et les parquets s'est vendu à 495 € le m<sup>3</sup> (+24 % par rapport à 2013), la qualité C pour le sciage à 233 € le m<sup>3</sup> (+18 %) et la qualité D pour la fabrication de poutres et la charpente à 124 € (+20%).

Ce sont essentiellement des négociants français et allemands qui se sont intéressés à ces lots : 373 m<sup>3</sup> de chêne ont rapporté 65 059 € à la commune de Cappel.

Pour le hêtre, 176 m<sup>3</sup> ont été vendus pour 10 991 €, les cours pour cette essence demeurent stables, 212 m<sup>3</sup> de chêne de basse qualité pour les papeteries ont été vendus à 9 342 €.

Cette vente a donc rapporté près de 85 000 € à la commune.

## Gestion de la forêt communale

La commune ne se contente pas d'encaisser les revenus provenant de la forêt, mais réinvestit également une



Les grumiers peuvent accéder facilement dans les 37 parcelles de la forêt communale. Photo RL

somme conséquente, chaque année, pour l'infrastructure. En 2014, un chemin forestier et une place de retournement sont au programme des travaux forestiers.

Pour les fonds de coupe, les amateurs accèdent facilement à leurs lots et la demande reste très forte.

Par ailleurs, 120 stères à 40 € le stère ont été façonnés pour

les particuliers de la commune. La bonne gestion de la forêt communale obtenue grâce à une très bonne coordination entre l'ONF et la commune porte donc ses fruits.

## HOMBOURG-HAUT

## Un concert historique en clôture de l'année départementale Gouvy

Le 4e concert des Rencontres musicales 2014, jeudi de l'Ascension, a fait le bonheur des nombreux mélomanes qui ont pris place dans la collégiale de Hombourg-Haut, pour assister à ce rendez-vous exceptionnel pour marquer la clôture de l'année que le conseil général, Moselle Arts Vivants et l'Institut Théodore Gouvy avec de nombreux partenaires, ont consacré à Théodore Gouvy pour marquer les 20 ans de sa redécouverte.

Après le mot de bienvenue de Sylvain Teutsch, président de l'Institut Théodore Gouvy, Mme Odile Petermann, directrice des affaires culturelles du conseil général, a rappelé les grandes lignes de la programmation musicale départementale 2013-2014, qui avait mis l'accent sur la personnalité du compositeur hombourgeois et son œuvre.

Cette année particulière, qui se termine donc tout naturellement à Hombourg-Haut, aura vu se dérouler plus d'une centaine de concerts et de manifestations autour de Théodore Gouvy dans toute la Moselle, lui assurant le rayonnement qu'il mérite et qui lui faisait encore défaut, afin que les Mosellans puissent se l'approprier pleinement.

Le thème général du concert



53 musiciens, plus de 140 choristes et trois solistes ont magnifié l'œuvre de Gouvy. Photo DR

était "Théodore Gouvy et son temps". En première partie, l'orchestre seul, formé par 53 musiciens, professeurs des conservatoires et écoles de musique du département, baptisé pour la circonstance Orchestre Théodore Gouvy, a tout d'abord interprété la Suite N°1 de l'Arlesienne de Georges Bizet, puis la Symphonie inachevée de Franz Schubert. Placée sous la direction élégante de Jean Remy, directeur de l'EMARI, Ecole de

musique à rayonnement intercommunal regroupant 7 sites de Metz et de sa métropole, cette partie purement musicale très applaudie, correspondait parfaitement au regard porté sur la double culture de Théodore Gouvy.

## Le Phénix

Avec son *Stabat-Mater*, la seconde partie a été réservée entièrement à celui, surnommé

récentement dans un article du *Nouvel Observateur*, le Phénix de Hombourg-Haut.

Plus de 140 choristes de l'EMARI et du Chœur Amaty de Yutz, ont ainsi rejoint l'orchestre pour créer l'événement. Trois solistes confirmés, Pascal Bertrand (ténor), Anne Weishar (alto) et Laureen Stoulig (soprano), tous Mosellans ont complété cet ensemble.

Jean Remy, instigateur de ce grand projet avec Philippe

Sibille directeur de l'Ecole de musique de Yutz, a tenu la barre jusqu'au bout sans faiblir.

Cette partition, une des plus jouées depuis la redécouverte de Gouvy et une des plus abouties, a tenu l'auditoire en haleine pendant les cinquante minutes intenses de son exécution. Digne du plus grand intérêt, mais aussi d'une grande difficulté d'interprétation, elle allie tantôt des parties d'ensemble à des parties de chœur seul ou de solistes seuls, de toute beauté.

Le nombreux public présent, conscient d'avoir vécu un moment historique, manifestait son enthousiasme debout par de longs applaudissements, demandant un bis.

C'est Laureen Stoulig, une des marraines de Cabanes Festival de Moselle qui avec sa magnifique voix de soprano a repris le *Fac me flere*, une des belles parties de l'œuvre, pour le plus grand plaisir du public.

## Prochain rendez-vous

Le dimanche 5 octobre à 17 h, en la collégiale Saint-Etienne avec l'Orchestre National de Lorraine, sous la direction de Jacques Mercier.

Renseignements à l'Office de tourisme communautaire, tél. 03 87 90 53 53.

## NOTEZ-LE

## Parler du don d'organes

Le CCAS, en partenariat avec l'ASBH et l'Adot 57, organise ce mardi 3 juin à 14 h 30 une conférence-débat sur le don d'organes au centre social Saint-Exupéry, 5, rue Ronsard à Farébersviller. La conférence est gratuite et ouverte au public.

## Uniat

L'Union nationale des invalides et accidentés du travail, groupement de la Moselle de Sarreguemines, en collaboration avec la section de Farébersviller et environs, tiendra une permanence vendredi 6 juin de 15 h 30 à 16 h au centre social Saint-Exupéry (ancien foyer), rue Ronsard.

Les intéressés sont priés de se munir de toutes les pièces et documents relatifs à leurs doléances afin d'obtenir tous les renseignements concernant leur affaire et pour la constitution d'un dossier. Les adhérents sont priés de se présenter à la permanence munis du carnet d'adhérent.

## CLCV

La prochaine permanence de l'association de défense des locataires et des consommateurs de Farébersviller et environs, aura lieu ce lundi 2 juin à l'espace Fare au bureau n° 3, de 14 h à 15 h 30. Se munir des documents nécessaires.

## COCHEREN

## Le Warndt week-end avec les Amis de la nature

Ce dimanche 1er juin, les Amis de la nature de la section locale participeront au Warndt week-end en proposant au centre Daniel-Balavoine un planétarium à l'intention des enfants comme des adultes. L'occasion de s'intéresser à l'astronomie et à l'astrophysique de notre système planétaire.

L'animation sera assurée par un spécialiste de la question. Avec sur place également un bar pour accompagner les grillades, café gâteaux, crêpes et glace. Ouverture 10 h.

Renseignements auprès de Marc Baton au 06 49 92 53 55 ou 03 87 04 00 69 ou sur [www.bmarc59@free.fr](mailto:www.bmarc59@free.fr)

## HENRIVILLE

## Recueillement à Lourdes



Ils se sont joints au pèlerinage international militaire pour aller se recueillir à Lourdes. Une cinquantaine de personnes de l'association Les pèlerins de Marie, originaires de Moselle-Est, et avec à leur tête l'abbé Clément Reiff, ont passé une semaine dans le sud-ouest et plus particulièrement au sanctuaire de Lourdes. Un moment intense de recueillement mais aussi de convivialité avec la visite de Rocamadour, d'Orcival et de Citeaux avant leur retour en Lorraine.

## SAINT-AVOLD

## L'affaire du manège monte d'un cran

Nouvel étape dans "l'affaire" du manège avec le rassemblement, hier, place Collin, d'une soixantaine de personnes venues soutenir la famille de forains, les commerçants et dénoncer, en même temps, le « bétonnage du parc ».

Hier en fin de matinée, le soleil inondait la place Collin, temps idéal pour s'orienter une boisson et s'attarder à une terrasse de café.

Sauf que la soixantaine de personnes présentes au pied de la fontaine et ses licornes de bronze n'était pas là pour prendre du bon temps mais pour manifester son soutien à la famille de forains Foertsch et aux frères Kayar du café-restaurant Le Galopain, tous deux au cœur d'une affaire qui les oppose à la municipalité (RL 13 et 29 mai). Le projet d'agrandissement de la maison de la petite enfance située près du parc et une volonté d'animation en ville sont les raisons avancées par la municipalité pour déplacer le manège du parc municipal vers le centre-ville et ainsi occuper l'espace qui servait, depuis treize ans, de terrasse d'été au Galopain.

Depuis l'annonce de ce projet, des voix se sont élevées, une réunion de concertation avec la municipalité n'a pas eu lieu et le tribunal administratif a été saisi.

Nouvelle étape hier avec l'organisation d'un rassemblement en

lieu et place de la polémique, place Collin. Dans un esprit bon enfant mais à coup de banderoles et de tracts, un comité de soutien a fait savoir sur la voie publique sa volonté de dire « non au dynamitage du centre-ville et au bétonnage du parc municipal » et « oui au maintien du manège au parc et de la terrasse du Galopain ».

Aux premières loges, Paulette, la grand-mère de la famille Foertsch, qui ne veut surtout pas « nuire au maire, ni aux commerçants » mais simplement vouloir « le bien et le bonheur de tout le monde ! ».

## Qu'en pensent les habitants ?

« J'étais déjà révoltée quand la construction de la maison de la petite enfance a entraîné l'amputation d'une partie du parc municipal, quand des arbres centenaires ont été abattus. Aujourd'hui, je suis à nouveau révoltée par le dynamitage du manège, par le grignotage toujours plus important des zones vertes en ville. Le béton, ça suffit ! Le parc est le seul endroit où les gens qui vivent



Hier, entre 11 h et midi, une soixantaine de personnes s'est retrouvée place Collin à Saint-Avold pour manifester son mécontentement et soutenir les familles Foertsch et Kayar. Photo RL

en appartement peuvent venir s'oxygéner, pique-niquer... ». Marie-France expulse toute sa rancœur même si, tient-elle à préciser, « je n'ai rien contre le maire ».

Gisèle et Jean-Luc, des riverains directs de la place Collin, regrettent qu'avec cette histoire la Fête des voisins n'a pu avoir lieu il y a quelques jours. « On n'a pas fait de demande à la mairie d'autori-

sation d'occupation de la place. C'est dommage car les personnes âgées du quartier sont demanduses de ce genre de rencontre. » Concernant l'affaire du jour, « c'est de l'enfantillage, c'est la guerre des boutons entre la municipalité et le commerçant », qualifie la retraitée. « Je refuse cet interdit professionnel autant pour Dolorès que pour Le Galopain », fulmine Jean-Luc.

Les commerçants qui gravitent autour de la place Collin se sentent plus ou moins concernés par la polémique qui grandit autour de ce qui est devenu "l'affaire du manège". Si certains préfèrent ne pas faire de commentaires, d'autres trouvent des avantages à réinstaller carrousel et terrasse. Comme avant.